Terre de partage

N°0 • Janvier-Février-Mars 2018
LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BÉARN DES GAVES

Communauté de Communes du Béarn des Gaves
terre de partage

Abitain
Andrein
Angous
Araujuzon
Araux
Athos-Aspis
Audaux
Auterrive
Autevielle-St-Martin-Bideren
Barraute-Camu
Bastanès
Bérenx
Bugnein
Burgaronne
Carresse-Cassaber
Castagnède
Castetbon
Castetnau-Camblong
Charre
Dognen
Escos
Espiute
Gestas
Guinarthe-Parenties
Gurs
L'Hôpital-d'Orion
Jasses
Laàs
Labastide-Villefranche
Lahontan
Lay-Lamidou
Léren
Méritein
Montfort
Nabas
Narp
Navarrenx
Ogenne-Camptort
Oraàs
Orion
Orriule
Ossenx
Préchacq-Navarrenx
Rivehaute
Saint-Dos
Saint-Gladie-Arrive-Munein
Saint-Pé-de-Léren
Salies-de-Béarn
Sauveterre-de-Béarn
Sus
Susmiou
Tabaille-Usquain
Viellenave-de-Navarrenx

UN NOUVEAU TERRITOIRE EN BÉARN DES GAVES

Terre de partage
Magazine de la communauté de communes du Béarn des gaves
289, route d'Orthez - 64270 SALIES-DE-BÉARN
Adresse courriel : accueil@ccbearndesgaves.fr
Tél. : 05 59 38 30 46

Directeur de la publication : Jean Labour.

Rédacteurs en chef : Marie-Rose Basterreix & Grégory Nexon.

Rédacteurs pour ce numéro : Marie-Rose Basterreix, Bernard Bénéteau, Marie-Pierre Hiriart, Jean Labour, Grégory Nexon & Carine Sarriquet.

Secrétaires de rédaction : Marie-Rose Basterreix, Marie-Pierre Hiriart, Grégory Nexon & Carine Sarriquet.

Iconographes & photographes : Bernard Bénéteau, Gaizka Bidegain, Jean Hourquebie & Martine Richard.

Graphiste : Martine Richard Graphiste.

Merci à : Daniel Arribère, Alain Bourrez, Michel Casamayor, Danièle Cinqualbres, Thierry Dussarrat, Marie Hiriart, Marie-Elise Jay, Maryvonne Lagaronne, Marie-France Lassalle, Annie Lopez, Stéphanie Philippe, Jean Pommiers, Elise Pons & Arnaud Rossignon, ainsi qu'aux membres du Bureau.

Imprimeur : ART and COM, à Salies-de-Béarn.
Imprimé en France à 9 000 exemplaires sur papier Cyclus 100 % recyclé.

Sommaire

ÉDITO — P3

HISTORIQUE
CCBG : de la coopération à la fusion... — P4

FONCTIONNEMENT INTERNE
Le conseil communautaire du Béarn des gaves — P5
Le bureau de la CCBG — P6
Prendre une décision en Béarn des gaves... — P7
Les compétences statutaires de la CCBG — P7

COMMISSIONS
Des commissions thématiques pour tous... — P8
Communication et Numérique — P9
Tourisme et Associations culturelles — P10
Développement économique — P11

TERRITOIRE
Les services à la population — P12/13

COMMISSIONS (suite)
Équipements sportifs, Enfance, Jeunesse et Associations — P14
Service à la personne et Action sociale — P15
Aménagement du territoire — P16
Environnement — P17
Bâtiments et Travaux — P18
Administration générale et Gestion du personnel — P19
Finances — P19

FISCALITÉ
L'utilisation, en chiffres, de vos impôts locaux... — P20

PERSONNEL
L'organigramme des agents de la CCBG — P21

SERVICES LOCAUX
La CCBG près de chez vous... — P22/23

Le 22 juillet 2016, M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques promulguait la création du nouvel EPCI (établissement public de coopération intercommunale) du Béarn des gaves, entérinant ainsi la fusion des trois communautés de communes de Navarrenx, Salies et Sauveterre.

Cette nouvelle collectivité, voulue par la loi NOTRe, préconise l'association de plusieurs petites entités pour n'en faire qu'une seule, plus grande, plus forte, plus génératrice de possibles économies.

La mise en concurrence de certaines compétences, les unes exercées à plus petite échelle et d'autres nouvelles, imposées par l'État, oblige les élus du Béarn des gaves à se structurer, à apprendre et pratiquer un autre mode de gouvernance et de gestion.

Elle demande à chacun d'entre nous un effort d'appropriation de ce magnifique territoire drainé par trois rivières nées dans les Pyrénées ; le gave d'Oloron étant bien sûr le lien naturel entre les trois anciens cantons.

Elle impose à tous de penser et de respirer Béarn des gaves, exercice difficile qui peut paraître, pour certaines communes, comme une perte d'identité, voire un déchirement affectif, car nous sommes tous issus d'un territoire que nous aimons passionnément. Mais la réussite de notre jeune intercommunalité passe par cet effort sentimental, ce deuil parfois douloureux d'une entité que nous avions créée et portée jalousement pendant de nombreuses années.

Le Béarn des gaves est sur les rails depuis un an maintenant, voie sur laquelle il avancera, constamment guidé par l'intérêt communautaire, la solidarité, le souci permanent de la réussite, le plaisir de travailler et de construire ensemble.

Je peux vous assurer que l'équipe mise en place le 10 janvier 2017, à Salies-de-Béarn, travaille énormément, animée par le désir de mener à bien la mission qui lui a été confiée : bâtir une collectivité solide, pérenne, soucieuse de développement durable, d'aménagement harmonieux de l'espace, sur cette terre de partage que constitue la CCBG.

Beaucoup de travail reste à faire. Cette aventure commence à peine : elle est difficile, mais exaltante, et avec courage et abnégation, nous la mènerons vers le succès, car nous n'avons pas le droit à l'échec.

Bien amicalement à tous…
Vive le Béarn des gaves.

Jean Labour,
président de la CCBG,
maire de Sauveterre-de-Béarn.

LES EX-INTERCOMMUNALITÉS DE LA CCBG

S'il fallait réaliser une présentation succincte des trois anciennes collectivités territoriales qui ont fusionné le 1er janvier 2017 pour donner naissance au seul territoire de la communauté de communes du Béarn des gaves, il en serait ainsi :

Communauté de communes du canton de Navarrenx
Créée le 1er janvier 1994 avec 13 communes, l'intercommunalité navarraise comptait, au 31 décembre 2016, 19 communes pour une population totale de près de 5 600 habitants et une superficie de 134 km².

Communauté de communes de Sauveterre-de-Béarn
Apparu le 1er janvier 1996, l'ensemble intercommunal sauveterrien était constitué, au 31 décembre 2016, de 23 communes pour une population totale de presque 4 900 habitants répartie sur une superficie de 160 km².

Communauté de communes de Salies-de-Béarn
Née en 1994 sous la forme d'un district, avant de passer véritablement au statut officiel de communauté de communes avec des compétences élargies en 2002, l'intercommunalité salisienne comptait, au 31 décembre 2016, 11 communes pour une population totale d'un peu plus de 8 100 habitants et une superficie de 138 km².

CCBG : de la coopération à la fusion…

Vous tenez entre vos mains *Terre de partage*, le nouveau magazine de la toute jeune communauté de communes du Béarn des gaves (CCBG). Trois à quatre fois par an, il aura pour objectif de vous informer sur l'actualité du territoire, concernant tout à la fois les projets en cours et les actions réalisées. Nous avons souhaité, dans cette première édition, revenir sur la genèse de la CCBG, ainsi que présenter en détail ses acteurs et ses missions…

Au commencement, elles étaient trois… trois communautés de communes limitrophes, nées au milieu des années 90, concentrées autour de leurs trois bourgs centres et porteuses de projets ambitieux et de qualité pour leurs administrés.

Mais le 7 août 2015, la loi NOTRe a été promulguée, imposant, entre autres obligations, celle d'atteindre un minimum de 15 000 habitants pour constituer une intercommunalité.

Aucune des trois collectivités considérées n'atteignant seule ce plancher, il leur était donc impossible de demeurer isolées plus longtemps ! Alors, les trois territoires, qui travaillaient jusque-là en parallèle, se sont tournés les uns vers les autres pour observer leurs voisins et apprendre à mieux les connaître.

Des passerelles, déjà, avaient été lancées dans les années précédentes et certaines habitudes de travail en commun avaient alors vu le jour, que ce soit concernant l'Office de tourisme, le Pays d'art et d'histoire, la collecte des déchets ménagers ou bien encore le soutien à l'artisanat et au commerce (OCM) ou la réalisation d'un futur pôle d'animation économique (qui, depuis, a vu le jour sous l'appellation de La Station).

Mais, cette fois-ci, il fallait passer la vitesse supérieure. Ce qui fait que, dès l'année 2016, des ateliers de travail entre élus locaux se sont constitués autour d'une dizaine de thématiques recoupant l'ensemble des compétences théoriquement dévolues à la future collectivité. Composées de façon équilibrée par des délégués volontaires de chacune des trois intercommunalités d'origine, elles se sont régulièrement réunies tout au long de cette année préparatoire afin que la fusion des trois territoires en un seul se fasse de la manière la plus harmonieuse et la plus simple possible.

Et puis la date fatidique du 1er janvier 2017 est enfin arrivée, scellant dorénavant le destin des trois anciennes communautés de communes pour longtemps !

Très vite, un nouveau fonctionnement s'est mis en place, avec, en premier lieu, la constitution d'un Conseil communautaire composé de 75 délégués représentant équitablement les 53 communes du Béarn des gaves et ses près de 20 000 habitants répartis sur un peu plus de 400 km². Réunie, pour sa séance inaugurale, le 10 janvier 2017, cette assemblée territoriale a élu, en son sein, un Bureau, lui-même composé d'un président et de 10 vice-présidents. Quelques jours après, la même assemblée a choisi, toujours en son sein, tous les membres des commissions thématiques appelés à préparer en profondeur les décisions qui lui seront régulièrement présentées.

Enfin, tout au long de l'année écoulée, en parallèle à l'ensemble des actions menées pour répondre aux compétences de la CCBG et qui vous sont détaillées dans les pages suivantes, il a fallu créer une identité visuelle à cette toute jeune collectivité territoriale, avec la réalisation d'un logo, tout d'abord, que vous avez eu l'occasion de voir apparaître ici ou là, puis l'élaboration d'un site Internet le plus fonctionnel possible et d'un magazine d'information, *Terre de partage*, dont le premier exemplaire arrive à point nommé pour souffler la bougie de la première année d'existence de la bien nommée communauté de communes du Béarn des gaves. ■

Le conseil communautaire du Béarn des gaves

Véritable assemblée délibérative de notre intercommunalité, le Conseil communautaire compte 75 délégués incarnant l'intégralité du territoire. Revue de détail d'un organe vital de la démocratie locale…

La règle adoptée et mise en place par les élus des trois anciennes communautés de communes pour respecter le meilleur équilibre possible dans la représentativité géographique et démographique des habitants du Béarn des gaves est la suivante :

- **1 délégué titulaire** (généralement le maire) et 1 délégué suppléant (en cas d'indisponibilité du titulaire) pour chaque commune de moins de 500 habitants,
- **2 délégués titulaires** pour la commune de Carresse-Cassaber,
- **3 délégués titulaires** pour la commune de Navarrenx,
- **5 délégués titulaires** pour la commune de Sauveterre-de-Béarn,
- **16 délégués titulaires** pour la commune de Salies-de-Béarn.

À partir de cette clé de répartition, voici, par commune membre, la liste officielle des conseillers communautaires, étant précisé que les suppléants des délégués titulaires apparaissent systématiquement entre parenthèses :

ABITAIN :
Marc Seguin, maire
(et **Stéphane Fighera**, adjoint).
ANDREIN :
Alain Martin, maire
(et **Daniel Irigaray**, adjoint).
ANGOUS :
Francis Lansalot-Matras, maire
(et **Jean-Bernard Lagaronne**, adjoint).
ARAUJUZON :
Jean-Claude Larco, maire
(et **Pierre Lannes**, adjoint).
ARAUX :
Nadine Lambert, maire
(et **Pierre Etcheverry**, adjoint).
ATHOS-ASPIS :
Jean-Robert Lataillade, maire
(et **Anna Garat**, adjointe).
AUDAUX :
Charlette Laborde, maire
(et **Alexis Castéra**, adjoint).
AUTERRIVE :
Philippe Labache, maire
(et **Danielle Castéra**, adjointe).
AUTEVIELLE-SAINT-MARTIN-BIDEREN :
Patrick Balesta, maire
(et **Jérôme Milhet**, adjoint).
BARRAUTE-CAMU :
Jean Cazenave, maire
(et **Marie-Thérèse Cursente**, adjointe).
BASTANÈS :
Thierry Gère, maire
(et **Sandrine Daverat**, adjointe).
BÉRENX :
Jean Domercq-Bareille, maire
(et **Jean-François Billerach**, adjoint).
BUGNEIN :
Philippe Susbielles, maire
(et **Bernadette Cazanave**, adjointe).
BURGARONNE :
Jean Iturria, maire
(et **Frédéric Sallette**, adjoint).
CARRESSE-CASSABER :
Michel Lansalot-Gné, maire,
et **Patrick Loustalet**, adjoint.
CASTAGNÈDE :
Jean Hourquebie, maire
(et **Marilyn Cazemajor**, adjointe).
CASTETBON :
Grégory Nexon, maire
(et **Michèle Poursuibes**, adjointe).
CASTETNAU-CAMBLONG :
Patrick Baldan, maire
(et **Jean-Paul Fouriot**, adjoint).
CHARRE :
André Daguerre, maire
(et **Maritxu Lagouarde**, adjointe).
DOGNEN :
Gaston Faurie, maire
(et **Nadine Larrieu**, adjointe).
ESCOS :
Daniel Vigneau, maire
(et **Didier Ayçaguer**, adjoint).
ESPIUTE :
Françoise Louis, maire
(et **Marie-Thérèse Loustau**, adjointe).
GESTAS :
Maryvonne Lagaronne, maire
(et **Pantxo Pecorena**, adjoint).
GUINARTHE-PARENTIES :
Pierre Vignau, maire
(et **Marie-Thérèse Cazenave**, adjointe).
GURS :
Michel Forcade, maire
(et **Marie-Josée Rabbé**, adjointe).
HÔPITAL-D'ORION (L') :
Maurice Lavie-Cambot, maire
(et **Daniel Lafourcade**, adjoint).
JASSES :
Catherine Bonnefon, maire
(et **Jérôme Gambade**, adjoint).
LAÀS :
Jacques Pédehontaà, maire
(et **Pierre Bareits**, adjoint).
LABASTIDE-VILLEFRANCHE :
Jean-Pierre Sallenave, maire
(et **Marie-Line Ichas**, adjointe).
LAHONTAN :
Patrice Lalanne, maire
(et **Jean-Paul Gauyacq**, adjoint).
LAY-LAMIDOU :
Daniel Arribère, maire
(et **Joël Sartolou**, adjoint).
LÉREN :
Jean Pommiers, maire
(et **Jean Lassalle**, adjoint).
MÉRITEIN :
Jean-Baptiste Lendre, maire
(et **Martine Larralde**, adjointe).
MONTFORT :
Jany Fatigue, maire
(et **Alain Bastanès**, adjoint).
NABAS :
Martine Hourcade, maire
(et **Jean Fourcade**, adjoint).
NARP :
Fernand Lagrille, maire
(et **Jean-Claude Maladot**, adjoint).
NAVARRENX :
Jean Baucou, maire,
Annie Lopez et **Michel Puharré**, adjoints.
OGENNE-CAMPTORT :
Joseph Matheu, maire
(et **Jacques Betouigt**, adjoint).
ORAÀS :
Guy Touzaà, maire
(et **Aline Barrère**, adjointe).
ORION :
Marie-France Couture, maire
(et **Jacques Saves**, adjoint).
ORRIULE :
Roger Récalde, maire
(et **Eric Laharanne**, adjoint).
OSSENX :
Roland Grèchez-Cassiau, maire
(et **Francis Guilharretze**, adjoint).
PRÉCHACQ-NAVARRENX :
Hubert Français, adjoint
(et **André Lacaze**, adjoint) [pour information, le maire est **Florent Laborde**].
RIVEHAUTE :
Marcel Montégut, maire
(et **Frédéric Pommarès**, adjoint).
SAINT-DOS :
Jean-Pierre Carrau, maire
(et **Jean-Marc Récart**, adjoint).
SAINT-GLADIE-ARRIVE-MUNEIN :
Gilbert Larroudé, maire
(et **Arnaud de Isasi Montesquiut**, adjoint).
SAINT-PÉ-DE-LÉREN :
Bernard Saphores, maire
(et **Gérard Loustau**, adjoint).
SALIES-DE-BÉARN :
Claude Serres-Cousiné, maire,
Bernard Bénéteau, adjoint, **Thierry Cabanne**, conseiller municipal, **Mireille Fosar**, **Christiane Jouanlong-Bernadou**, adjointes, **Jean-Claude Journiac**, conseiller municipal, **Gilles Lauga**, **Françoise Lavielle**, **Caroline Martias**, adjoints, **Marie-Ange Minvielle**, **René Muel**, **Isabelle Poeydomenge**, **Philippe Prévot**, conseillers municipaux, **André Rouilly**, **Eric Sallier**, adjoints, et **Carine Sarriquet**, conseillère municipale.
SAUVETERRE-DE-BÉARN :
Jean Labour, maire,
Alain Bourrez, **Michel Casamayor**, **Marie-Hélène Mourlaàs**, conseillers municipaux, et **Francine Trouilh**, adjointe.
SUS :
Marie-France Lassalle, maire
(et **Philippe Castay**, adjoint).
SUSMIOU :
Bruno Lannes, maire
(et **Claude Drancé**, adjoint).
TABAILLE-USQUAIN :
Germain Sallenave, maire
(et **Mathieu Etcheverria**, adjoint).
VIELLENAVE-DE-NAVARRENX :
Jacques Bourguet, maire
(et **Élise Duplaà**, adjointe).

Le bureau de la CCBG

POUR CONTACTER **LE PRÉSIDENT** OU **L'UN DES DIX VICE-PRÉSIDENTS** DE **LA CCBG** :
Adresse courriel :
accueil@ccbearndesgaves.fr
Tél. : **05 59 38 30 46**

Lors de sa séance inaugurale, qui s'est tenue le 10 janvier 2017, le Conseil communautaire a choisi, par son vote, d'instaurer un Bureau communautaire, constitué d'un président et de dix vice-présidents, tous élus dans l'ordre protocolaire au sein de l'assemblée.
Une fois réunis, les membres du Bureau ainsi constitué se sont alors réparti les domaines de compétences de la CCBG selon leurs propres champs de prédilection.

Président de la CCBG :
Jean Labour, maire de Sauveterre-de-Béarn.

1er vice-président de la CCBG,
en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel :
Jean Domercq-Bareille, maire de Bérenx.

2e vice-président de la CCBG,
en charge du développement économique :
Francis Lansalot-Matras, maire d'Angous.

3e vice-président de la CCBG,
en charge du tourisme :
Claude Serres-Cousiné, maire de Salies-de-Béarn.

4e vice-président de la CCBG,
en charge des finances :
Marc Seguin, maire d'Abitain.

5e vice-président de la CCBG,
en charge de l'aménagement du territoire :
Patrick Baldan, maire de Castetnau-Camblong.

6e vice-président de la CCBG,
en charge de l'environnement :
Daniel Arribère, maire de Lay-Lamidou.

7e vice-président de la CCBG,
en charge des équipements sportifs, de l'enfance, de la jeunesse et des associations :
Gilles Lauga, 4e adjoint au maire de Salies-de-Béarn, chargé de la jeunesse et des sports.

8e vice-président de la CCBG,
en charge du service à la personne et de l'action sociale :
Bernard Saphores, maire de Saint-Pé-de-Léren.

9e vice-président de la CCBG,
en charge des bâtiments et travaux :
Patrick Loustalet, 1er adjoint au maire de Carresse-Cassaber.

10e vice-président de la CCBG,
en charge de la communication et du numérique :
Grégory Nexon, maire de Castetbon.

Prendre une décision en Béarn des gaves…

Avant qu'une décision ne soit prise par la Communauté de communes et que son impact ne devienne pleinement concret pour les habitants du territoire, elle doit suivre un certain nombre d'étapes, tout au long desquelles chacun a tout le loisir de s'exprimer. Explication détaillée de ce processus décisionnel totalement démocratique…

1. La première étape est l'identification des besoins (en lien avec la population, les institutions, les acteurs de la vie locale…) par les élus et les agents de l'Intercommunalité.
2. La seconde consiste en la préparation des projets par les élus et les agents, au sein de l'une des dix commissions thématiques mises en place à cet effet.
3. Chaque vice-président présente alors au Bureau les propositions de la commission qu'il anime pour un accord de principe et une orientation par le président et les autres vice-présidents.
4. Les projets retenus par le Bureau sont ensuite soumis au vote du Conseil communautaire et doivent donc être approuvés par au moins la majorité des délégués communautaires pour être définitivement adoptés.
5. La cinquième et dernière étape consiste en l'exécution, par le président, de chacune des décisions, afin qu'elles puissent être mises en œuvre, quotidiennement pour certaines, par les agents de l'Intercommunalité.

Les compétences statutaires de la CCBG

Depuis le 7 août 2015, la loi NOTRe (loi portant nouvelle organisation territoriale de la République) a imposé à l'ensemble des communes de France de transférer un certain nombre de compétences aux intercommunalités auxquelles elles appartiennent. Revue de détail de celles gérées par la communauté de communes du Béarn des gaves au 1er janvier 2018…

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES (IMPOSÉES PAR LA LOI) :
Développement économique
Tourisme
Aménagement de l'espace
Collecte et traitement des déchets
Aires d'accueil des gens du voyage
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES (ATTRIBUÉES PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE) :
Politique du logement et cadre de vie
Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs
Acquisition, construction, aménagement, entretien et gestion des bâtiments dédiés aux structures d'enseignements artistiques (musique et danse) inscrites dans le schéma départemental
Enseignement musical (en gestion interne ou en gestion déléguée)
Accueil de loisirs (en gestion interne ou en gestion déléguée)
Petite enfance (crèches et RAM en gestion déléguée)
Action sociale d'intérêt communautaire : financement de la mission locale et de l'association
Transition, participation au CLS (contrat local de santé) et soutien aux associations Bien-vivre (portage de repas à domicile) et Gave et Bidouze (réseau gérontologique)
Soutien aux associations

Des commissions thématiques pour tous...

Chargées de recouvrir toute la palette des compétences dévolues à la CCBG, les dix commissions thématiques instaurées en janvier 2017 assurent le suivi des différentes missions de l'Intercommunalité. Dans leur champ d'attributions respectifs et à la demande du Bureau ou du Conseil communautaire, elles œuvrent à l'élaboration de projets ensuite soumis à l'approbation de ces deux instances.

Constituées d'élus volontaires issus du Conseil communautaire et mandatés par celui-ci, elles se réunissent plusieurs fois dans l'année afin d'accomplir au mieux leurs différentes tâches. Zoom sur la composition de chacune de ces commissions, leur fonctionnement et les travaux qu'elles ont déjà menés ou ceux qui leur restent à réaliser...

Avant toute chose, il ne s'agit pas, dans les pages qui suivent, de présenter toutes les commissions thématiques de la CCBG dans leurs moindres détails, mais bien plutôt de brosser un rapide portrait de chacune d'entre elles afin d'établir une vision d'ensemble des compétences qu'elles exercent et de l'impact produit sur le moindre habitant du Béarn des gaves. Elles vous seront bien sûr présentées plus longuement, au fil de l'actualité à venir, lors des prochains numéros de notre magazine.

Et celle que nous avons choisi, afin de montrer l'exemple, d'exposer avant toute autre dans ce premier numéro du magazine de la communauté de communes du Béarn des gaves, c'est bien la commission « Communication et Numérique », justement chargée d'en assurer la conception. Cette nouvelle revue, qu'elle a souhaité intituler *Terre de partage*, se veut en effet un magazine à votre image, qui a pour vocation de partager un maximum d'informations concrètes et pratiques avec ses lecteurs, dans un grand nombre de domaines appelés à les concerner.

DES RÉUNIONS FRÉQUENTES ET LOCALES

Pour la bonne marche de la CCBG et coller au plus près de son actualité, une dizaine de séances du Conseil communautaire se tiennent annuellement, de façon publique et généralement à la salle de la Rotonde, à Salies-de-Béarn, tandis que le Bureau se retrouve tous les 15 jours, à chaque fois dans l'un des trois bourgs centres du territoire. Les commissions thématiques, quant à elles, se réunissent de façon plus aléatoire, que ce soit concernant leur fréquence ou bien le lieu qui les accueille, en fonction de l'actualité des dossiers en cours qu'elles ont en charge. À chaque fois, la volonté des élus est bien de rester au plus près des administrés, en continuant à être présents partout sur le territoire, et non pas seulement concentrés au siège de la CCBG, situé à Salies-de-Béarn.

POUR UN RÉSEAU TRÈS HAUT DÉBIT

Communication et Numérique

Vice-président : **Grégory Nexon**, maire de Castetbon.

Nombre : 10 membres élus.
Composition : **Daniel Arribère** (Lay-Lamidou), **Bernard Bénéteau** (Salies-de-Béarn), **Alain Bourrez** (Sauveterre-de-Béarn), **Michel Casamayor** (Sauveterre-de-Béarn), **Jean Hourquebie** (Castagnède), **Maryvonne Lagaronne** (Gestas), **Marie-France Lassalle** (Sus), **Annie Lopez** (Navarrenx), **Grégory Nexon** (Castetbon) et **Carine Sarriquet** (Salies-de-Béarn).

Nombre de réunions de la commission en 2017 : 13.

Agents référents : **Thierry Barbero**, **Marie-Rose Basterreix**, **Danièle Cinqualbres** et **Marie-Pierre Hiriart**.

MISSIONS :

- Création et suivi de l'identité visuelle de la CCBG (logo, charte graphique, habillage des bâtiments, des véhicules, des panneaux de signalisation, des vêtements...) ;
- Création et rédaction du bulletin communautaire ;
- Création et gestion du site Internet communautaire ;
- Gestion de la cyber-base du Béarn des gaves sur trois sites (Navarrenx, Salies-de-Béarn et Sauveterre-de-Béarn) ;
- Conduite des projets de communication institutionnelle et relations avec la presse ;
- Gestion de la téléphonie et du réseau informatique des bâtiments de la CCBG ;
- Accompagnement du journal local *Le Petit Cantonal* ;
- Aménagement numérique et déploiement du réseau très haut débit (fibre optique) sur tout le périmètre de la CCBG. ■

LE PETIT+ DU BÉARN DES GAVES

Tourisme et Associations culturelles

Vice-président : **Claude Serres-Cousiné**, maire de Salies-de-Béarn.

Nombre : 17 membres élus.
Composition : **Patrick Baldan** (Castetnau-Camblong), **Patrick Balesta** (Autevielle-Saint-Martin-Bideren), **Alain Bourrez** (Sauveterre-de-Béarn), **Mireille Fosar** (Salies-de-Béarn), **Christiane Jouanlong-Bernadou** (Salies-de-Béarn), **Maryvonne Lagaronne** (Gestas), **Jean-Claude Larco** (Araujuzon), **Françoise Lavielle** (Salies-de-Béarn), **Annie Lopez** (Navarrenx), **Alain Martin** (Andrein), **Marie-Ange Minvelle** (Salies-de-Béarn), **René Muel** (Salies-de-Béarn), **Michel Puharré** (Navarrenx), **Carine Sarriquet** (Salies-de-Béarn), **Claude Serres-Cousiné** (Salies-de-Béarn), **Philippe Susbielles** (Bugnein) et **Francine Trouilh** (Sauveterre-de-Béarn).

Nombre de réunions de la commission en 2017 : 6.

Agent référent : **Stéphanie Philippe**.

ACTIONS MENÉES EN 2017 :

- Mise en place d'un dispositif d'aides financières pour les gîtes, les meublés et les équipements structurants du territoire, avec trois projets aidés pour un total de 16 031 euros ;
- Suivi des ateliers menés par l'office de tourisme du Béarn des gaves sur la mise en place d'un schéma touristique pour la période 2017-2020 ;
- Mise en œuvre de la collecte de la taxe de séjour par l'Office de tourisme ;
- Organisation de visites à destination des curistes ;
- Création d'un établissement public industriel et commercial (Epic) pour la gestion de l'Office de tourisme, localement implanté sur trois sites (Navarrenx, Salies-de-Béarn et Sauveterre-de-Béarn) ;
- Gestion du camp de Gurs.

PROJETS ENVISAGÉS POUR 2018 :

- Suivi de la mise en place de la nouvelle communication de l'office de tourisme du Béarn des gaves ;
- Réflexion sur les missions et les partenariats à venir concernant le label « Pays d'art et d'histoire » ;
- Participation au projet de création de la Maison de la blonde d'Aquitaine ;
- Aide à l'animation du projet « Saveurs et Savoir-faire » ;
- Animation du dispositif d'aides aux entreprises du territoire ;
- Création d'un syndicat mixte de gestion du camp de Gurs, en partenariat avec la communauté de communes du Haut-Béarn. ■

Le camp de Gurs

ENTREPRENDRE ET COPRODUIRE AUTREMENT

Développement économique

Vice-président : **Francis Lansalot-Matras**, maire d'Angous.

Nombre : 17 membres élus.
Composition : **Jean Baucou** (Navarrenx), **Catherine Bonnefon** (Jasses), **Alain Bourrez** (Sauveterre-de-Béarn), **Michel Forcade** (Gurs), **Philippe Labache** (Auterrive), **Maryvonne Lagaronne** (Gestas), **Francis Lansalot-Matras** (Angous), **Gilbert Larroudé** (Saint-Gladie-Arrive-Munein), **Jean-Baptiste Lendre** (Méritein), **Joseph Matheu** (Ogenne-Camptort), **Marie-Hélène Mourlaàs** (Sauveterre-de-Béarn), **Jean Pommiers** (Léren), **André Rouilly** (Salies-de-Béarn), **Jean-Pierre Sallenave** (Labastide-Villefranche), **Eric Sallier** (Salies-de-Béarn), **Guy Touzaà** (Oraàs) et **Pierre Vignau** (Guinarthe-Parenties).

Nombre de réunions de la commission en 2017 : 7.

Agents référents : **Oriana Cazalas** et **Stéphanie Philippe**.

ACTIONS MENÉES EN 2017 :

- Élaboration d'un diagnostic territorial et mise en place d'une stratégie communautaire de développement économique du Béarn des gaves pour la période 2017-2021 ;
- Ouverture, en juin 2017, du pôle d'animation économique « La Station », central sur le nouveau territoire de la CCBG, avec :
  - l'accueil de 9 sociétés en pépinière d'entreprises,
  - l'accueil de l'association La Fab'Brique, « FabLab » (laboratoire de fabrication) du territoire,
  - la création d'un espace de travail collaboratif (« coworking »), pour favoriser de nouvelles manières de travailler et d'entreprendre,
  - un service de coaching d'entrepreneurs, avec 9 entreprises en création suivies au quotidien ;
- Accueil, suivi et accompagnement des entreprises du territoire, avec plus de 45 porteurs de projets reçus sur l'année ;
- Animation économique du territoire et accueil de partenaires ;
- Mise en place d'aides à l'immobilier d'entreprises et de prêts à taux 0 % dans la cadre de la création ou de la reprise d'entreprises, avec :
  - 8 entreprises subventionnées, pour un total de 23 147 euros,
  - 2 prêts à taux 0 %, pour un montant de 10 000 euros ;
- Actions de soutien aux filières prioritaires (producteurs agricoles et artisans d'art) du Béarn des gaves ;
- Aménagement et proposition de foncier et de bâtis à vocation économique :
  - vente d'un bâtiment à l'association Aima sur la zone industrielle du Herre (Salies-de-Béarn),
  - vente d'un terrain à l'entreprise Copland sur la zone industrielle du Herre (Salies-de-Béarn),
  - acquisition d'un bâtiment pour l'installation d'une boulangerie à Labastide-Villefranche.

PROJETS ENVISAGÉS POUR 2018 :

- Préparation d'un appel à projets pour le soutien à l'artisanat et au commerce du Béarn des gaves ;
- Participation à la création de la Maison de la blonde d'Aquitaine ;
- Projet d'aménagement de la zone artisanale de Lasgourgues (Sauveterre-de-Béarn) ;
- Réflexion sur la mise en place d'un équipement pour l'accueil d'entreprises ;
- Appui au regroupement et à la structuration collective des entrepreneurs ;
- Promotion de l'entreprenariat féminin ;
- Animations économiques au sein de La Station ;
- Réflexion sur la problématique de mobilité des acteurs économiques ;
- Animation des dispositifs d'aides et de soutien à la création et au développement d'entreprises sur le territoire. ■

Les services à la population

sur le territoire de la communauté de communes du Béarn des gaves

Services de la CCBG

Accueil administratif du public : **Navarrenx, Salies-de-Béarn** (siège) **et Sauveterre-de-Béarn**
Service développement économique : **Sauveterre-de-Béarn**
Service environnement : **Navarrenx**
Services techniques : **Navarrenx** et **Salies-de-Béarn**
Service urbanisme : **Sauveterre-de-Béarn**

Arts & cultures

Cinéma : **Le Saleys, à Salies-de-Béarn**
Cyber-bases : **Navarrenx**, **Salies-de-Béarn** et **Sauveterre-de-Béarn**
École de musique : **Salies-de-Béarn**
Espace culture : **Navarrenx**
Maison des arts : **Sauveterre-de-Béarn**

Environnement

Déchetteries : **Castagnède**, **Méritein** et **Sauveterre-de-Béarn**

Équipements sportifs

Piscines : **Navarrenx** et **Salies-de-Béarn**
Salles de sports : **Audaux**, **Navarrenx**, **Salies-de-Béarn** et **Sauveterre-de-Béarn**
Stades : **Bérenx**, **Carresse-Cassaber**, **Lahontan**, **Navarrenx**, **Rivehaute**, **Salies-de-Béarn** et **Sauveterre-de-Béarn**

Petite enfance

Accueils de loisirs : **Navarrenx**, **Saint-Dos**, **Saint-Pé-de-Léren**, **Salies-de-Béarn** et **Sauveterre-de-Béarn**
Crèches Lous Petitous : **Auterrive** et **Salies-de-Béarn**
Relais d'assistantes maternelles Les P'tits Lutins : **Navarrenx**, **Salies-de-Béarn** et **Sauveterre-de-Béarn**

Santé

Centre de rééducation fonctionnelle : **Salies-de-Béarn**
Maison de santé pluridisciplinaire : **Sauveterre-de-Béarn**
Maison de santé pluridisciplinaire (privée) : **Susmiou**

Seniors

Ehpad Al Cartéro : **Salies-de-Béarn**
Ehpad Coulomme : **Sauveterre-de-Béarn**
Ehpad Lastrilles : **Salies-de-Béarn**
Ehpad Le Pré Saint-Germain : **Navarrenx**
Ehpad Lou Casteig : **Salies-de-Béarn**
Foyer d'accueil médicalisé : **Sauveterre-de-Béarn**
Maison de retraite Saint-Joseph : **Salies-de-Béarn**

Sites touristiques

Bastide : **Navarrenx**
Château : **domaine de Laàs**
Lieu de mémoire : **camp de Gurs**
Office de tourisme du Béarn des gaves : **Navarrenx**, **Salies-de-Béarn** et **Sauveterre-de-Béarn**
Thermes : **Salies-de-Béarn**
Tour Monréal : **Sauveterre-de-Béarn**

Zones d'activités

Lotissement artisanal du Bas de Bordes : **Castetnau-Camblong**
Pôle d'animation économique La Station : **Sauveterre-de-Béarn**
ZA de Lasgourgues : **Sauveterre-de-Béarn**
ZA de Léren : **Léren**
ZA des Glaces : **Sauveterre-de-Béarn**
ZI du Herre : **Salies-de-Béarn**

ACCOMPAGNER LA JEUNESSE

Équipements sportifs, Enfance, Jeunesse et Associations

Vice-président : **Gilles Lauga**, 4e adjoint au maire de Salies-de-Béarn.

Nombre : 16 membres élus.
Composition : **Patrick Baldan** (Castetnau-Camblong), **Michel Casamayor** (Sauveterre-de-Béarn), **André Daguerre** (Charre), **Thierry Gère** (Bastanès), **Jean-Claude Journiac** (Salies-de-Béarn), **Patrice Lalanne** (Lahontan), **Bruno Lannes** (Susmiou), **Marie-France Lassalle** (Sus), **Nadine Lambert** (Araux), **Gilles Lauga** (Salies-de-Béarn), **Caroline Martias** (Salies-de-Béarn), **Alain Martin** (Andrein), **Marcel Montégut** (Rivehaute), **Michel Puharré** (Navarrenx), **Germain Sallenave** (Tabaille-Usquain) et **Eric Sallier** (Salies-de-Béarn).

Nombre de réunions de la commission en 2017 : 7.

Agents référents : **Danièle Cinqualbres** (volet enfance, jeunesse et associations) et **Thierry Dussarrat** (volet équipements sportifs).

ACTIONS MENÉES EN 2017 :

PETITE ENFANCE
- Lancement d'une réflexion sur la création d'un lieu d'accueil enfants-parents ;
- Mise en place d'une réflexion sur la gestion du service des crèches ;
- Suivi, avec la caisse d'allocation familiale (CAF), de porteurs de projets privés de micro-crèches.

JEUNESSE
- Harmonisation de l'organisation des temps d'accueil périscolaire à Navarrenx et à Sauveterre-de-Béarn ;
- Suivi du fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) à Navarrenx ;
- Préparation du transfert de l'ALSH de la mairie de Salies-de-Béarn vers la CCBG ;
- Organisation du service d'animation proposé par l'animateur sportif communautaire ;
- Réflexion sur les modalités de soutien au cinéma de Salies-de-Béarn via des projets menés avec les écoles et les ALSH.

CULTURE
- Réorganisation du fonctionnement de l'école de musique de la CCBG située à Salies-de-Béarn ;
- Suivi du schéma départemental d'enseignement musical.

ASSOCIATIONS
- Gestion des dossiers de demandes et attribution de subventions.

PROJETS ENVISAGÉS POUR 2018 :

PETITE ENFANCE
- Finalisation de l'étude sur la création d'un lieu d'accueil enfants-parents ;
- Finalisation de la réflexion sur la gestion du service des crèches et installation dans les nouveaux locaux de Salies-de-Béarn.

JEUNESSE
- Bilan du programme éducatif territorial et réflexion autour des temps d'activités périscolaires ;
- Suivi du fonctionnement des ALSH à Navarrenx, Salies-de-Béarn et Sauveterre-de-Béarn ;
- Mise en place d'animations sportives pour les plus de 12 ans ;
- Élaboration du nouveau contrat enfance-jeunesse du Béarn des gaves.

CULTURE
- Gestion de l'école de musique communautaire et suivi des écoles de musique associatives ;
- Réflexion sur l'ouverture d'une classe d'enseignement de musique traditionnelle.

ASSOCIATIONS
- Mise en place du règlement d'aide aux associations ;
- Gestion des dossiers de demandes et attribution de subventions. ■

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Service à la personne et Action sociale

Vice-président : **Bernard Saphores**, maire de Saint-Pé-de-Léren.

Nombre : 11 membres élus.
Composition : **Jean Baucou** (Navarrenx), **Marie-France Couture** (Orion), **Jean Domercq-Bareille** (Bérenx), **Jany Fatigue** (Montfort), **Martine Hourcade** (Nabas), **Charlette Laborde** (Audaux), **Nadine Lambert** (Araux), **Caroline Martias** (Salies-de-Béarn), **Isabelle Poeydomenge** (Salies-de-Béarn), **Bernard Saphores** (Saint-Pé-de-Léren) et **Germain Sallenave** (Tabaille-Usquain).

Nombre de réunions de la commission en 2017 : 3.

Agent référent : **Danièle Cinqualbres**.

ACTIONS MENÉES EN 2017 :
- Soutien à l'emploi, avec la mise en place d'un partenariat avec l'association Transition ;
- Aide à l'insertion des jeunes dans le cadre du partenariat avec la Mission locale ;
- Participation au contrat local de santé (CLS) ;
- Action en faveur du maintien à domicile des personnes dépendantes, avec l'appui au portage de repas.

PROJETS ENVISAGÉS POUR 2018 :
- Poursuite des actions de soutien à l'emploi ;
- Poursuite du CLS. ■

DÉFENDRE LA RURALITÉ

Aménagement du territoire

Vice-président : **Patrick Baldan**, maire de Castetnau-Camblong.

Nombre : 13 membres élus.
Composition : **Patrick Baldan** (Castetnau-Camblong), **Bernard Bénéteau** (Salies-de-Béarn), **Jacques Bourguet** (Viellenave-de-Navarrenx), **Jean-Pierre Carrau** (Saint-Dos), **Jean Domercq-Bareille** (Bérenx), **Hubert Français** (Préchacq-Navarrenx), **Jean Iturria** (Burgaronne), **Fernand Lagrille** (Narp), **Gilbert Larroudé** (Saint-Gladie-Arrive-Munein), **Françoise Louis** (Espiute), **Grégory Nexon** (Castetbon), **Bernard Saphores** (Saint-Pé-de-Léren) et **Daniel Vigneau** (Escos).

Nombre de réunions de la commission en 2017 : 5.

Agents référents : **Marie-Rose Basterreix** et **Régis Lepage**.

ACTIONS MENÉES EN 2017 :

- Élaboration et signature du contrat de ruralité avec le préfet, pour l'obtention d'aides financières de l'État à destination de la CCBG et de ses communes membres ;
- Mise en place d'un service mutualisé d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme ;
- Recherche de foncier pour l'aménagement d'une aire des gens du voyage ;
- Suivi des actions du syndicat de l'aéroport de Pau-Pyrénées ;
- Participation à la création du pôle métropolitain « Pays de Béarn » ;
- Participation à l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public avec le Département et l'État.

PROJETS ENVISAGÉS POUR 2018 :

- Suivi du contrat de ruralité et convention de financement avec l'État ;
- Suivi du fonctionnement du service mutualisé d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme ;
- Réflexion pour l'aménagement d'une aire des gens du voyage ;
- Suivi des actions du syndicat de l'aéroport de Pau-Pyrénées ;
- Participation aux actions du pôle métropolitain « Pays de Béarn » ;
- Suivi du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public avec le Département et l'État. ■

TRIONS PLUS JETONS moins

Environnement

Vice-président : **Daniel Arribère**, maire de Lay-Lamidou.

Nombre : 18 membres élus.
Composition : **Daniel Arribère** (Lay-Lamidou), **Patrick Balesta** (Autevielle-Saint-Martin-Bideren), **Catherine Bonnefon** (Jasses), **Martine Hourcade** (Nabas), **Jean Cazenave** (Barraute-Camu), **Hubert Français** (Préchacq-Navarrenx), **Thierry Gère** (Bastanès), **Jean Hourquebie** (Castagnède), **Patrice Lalanne** (Lahontan), **Bruno Lannes** (Susmiou), **Michel Lansalot-Gné** (Carresse-Cassaber), **Jean-Claude Larco** (Araujuzon), **Robert Lataillade** (Athos-Aspis), **Joseph Matheu** (Ogenne-Camptort), **René Muel** (Salies-de-Béarn), **Roger Récalde** (Orriule), **Jean-Pierre Sallenave** (Labastide-Villefranche) et **Philippe Susbielles** (Bugnein).

Nombre de réunions de la commission en 2017 : 9.

Agents référents : **Mathieu Chedozeau**, **Gilles Dumur** et **Marie Hiriart** (en remplacement de **Marie Caillol**).

ACTIONS MENÉES EN 2017 :

- Harmonisation de la redevance incitative sur les secteurs de Navarrenx et de Sauveterre-de-Béarn ;
- Optimisation des tournées de collecte ;
- Installation de la vidéoprotection à la déchetterie de Sauveterre-de-Béarn ;
- Organisation de la prise de compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sur l'ensemble du territoire ;
- Gestion des sites à gravats de Navarrenx et des Antys, à Salies-de-Béarn ;
- Transfert de la compétence sur les déchets inertes à Bil Ta Garbi ;
- Harmonisation de la gestion des trois déchetteries et des trois plateformes de déchets verts.

PROJETS ENVISAGÉS POUR 2018 :

- Mise en place de la redevance spéciale en complément de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur le secteur salisien ;
- Instauration de nouvelles tournées de collecte à compter du 1er juillet 2018 ;
- Mise en service du contrôle d'accès à la déchetterie de Sauveterre-de-Béarn ;
- Étude préalable à la mise en œuvre de la redevance incitative à Salies-de-Béarn ;
- Campagne de communication sur les changements de collecte et de facturation ;
- Poursuite de l'harmonisation du fonctionnement des trois déchetteries et des trois plateformes de déchets verts ;
- Réhabilitation du site à gravats du Miloué, à Sauveterre-de-Béarn. ■

Bâtiments et Travaux

MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS

Vice-président : **Patrick Loustalet**, 1er adjoint au maire de Carresse-Cassaber.

Nombre : 11 membres élus.
Composition : **Jean Baucou** (Navarrenx), **Jacques Bourguet** (Viellenave-de-Navarrenx), **André Daguerre** (Charre), **Philippe Labache** (Auterrive), **Michel Lansalot-Gné** (Carresse-Cassaber), **Patrick Loustalet** (Carresse-Cassaber), **Marcel Montégut** (Rivehaute), **Marie-Hélène Mourlaàs** (Sauveterre-de-Béarn), **Michel Puharré** (Navarrenx), **Eric Sallier** (Salies-de-Béarn) et **Guy Touzaà** (Oraàs).

Nombre de réunions de la commission en 2017 : 4.

Agents référents : **Thierry Dussarrat** et **Régis Lepage**.

ACTIONS MENÉES EN 2017 :
- Construction d'une nouvelle crèche à Salies-de-Béarn ;
- Étude relative à l'amélioration de l'assainissement de la zone industrielle du Herre, à Salies-de-Béarn ;
- Étude pour la mise en sécurité et l'aménagement de la friche industrielle de Navarrenx ;
- Construction de la salle interassociative de Navarrenx ;
- Changement de la production d'eau chaude au stade de rugby de Navarrenx ;
- Mise en accessibilité du camp de Gurs et de l'Espace jeunesse, à Navarrenx ;
- Réalisation du mur d'enceinte du stade de rugby de Navarrenx ;
- Étude d'avant-projet pour l'installation d'une boulangerie à Labastide-Villefranche ;
- Réalisation d'aménagements extérieurs (plantations, réfection de clôtures...) au siège de la CCBG, à la crèche d'Auterrive, au site à gravats des Antys et sur la zone artisanale de Lasgourgues, à Sauveterre-de-Béarn ;
- Travaux d'enrochement au stade de football de Rivehaute.

PROJETS ENVISAGÉS POUR 2018 :
- Poursuite du programme de travaux de mise en accessibilité des bâtiments de la collectivité ;
- Programmation pluriannuelle de travaux de mise en conformité et de modernisation sur l'ensemble du patrimoine bâti ;
- Livraison de la nouvelle crèche de Salies-de-Béarn ;
- Démolition d'un bâtiment sur la friche industrielle de Navarrenx ;
- Aménagement et restructuration de locaux pour l'accueil des services techniques et environnement à la zone d'activités du Herre, à Salies-de-Béarn ;
- Aménagement de locaux sanitaires pour le personnel des services techniques au dépôt de Navarrenx ;
- Suivi des travaux d'aménagement et de construction en lien avec les projets des services. ■

Administration générale et Gestion du personnel

GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

Vice-président : **Jean Domercq-Bareille**, maire de Bérenx.

Nombre : 7 membres élus.
Composition : **Thierry Cabanne** (Salies-de-Béarn), **Jean Domercq-Bareille** (Bérenx), **Francis Lansalot-Matras** (Angous), **Jean-Claude Larco** (Araujuzon), **Robert Lataillade** (Athos-Aspis), **Françoise Louis** (Espiute) et **Caroline Martias** (Salies-de-Béarn).

Nombre de réunions de la commission en 2017 : 6.

Agents référents : **Françoise Arangoïs** et **Marie-Elise Jay**.

MISSIONS :
- Gestion des marchés publics et procédures d'achat public ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Mise en place d'un comité technique local et organisation du dialogue social ;
- Gestion du Conseil communautaire. ■

Finances

Vice-président : **Marc Seguin**, maire d'Abitain.

Nombre : 13 membres élus.
Composition : **Daniel Arribère** (Lay-Lamidou), **Jean Baucou** (Navarrenx), **Jean Cazenave** (Barraute-Camu), **Marie-France Couture** (Orion), **Jean Domercq-Bareille** (Bérenx), **Jean-Claude Larco** (Araujuzon), **Francis Lansalot-Matras** (Angous), **Robert Lataillade** (Athos-Aspis), **Jean-Baptiste Lendre** (Méritein), **Françoise Louis** (Espiute), **André Rouilly** (Salies-de-Béarn), **Marc Seguin** (Abitain) et **Daniel Vigneau** (Escos).

Nombre de réunions de la commission en 2017 : 11.

Agents référents : **Fatima Kanane** et **Élise Pons**.

MAÎTRISE DU BUDGET

MISSIONS :
- Élaboration et suivi du budget ;
- Gestion de la fiscalité ;
- Suivi de la commission locale des charges transférées ;
- Négociation et suivi des emprunts ;
- Gestion de la dette. ■

L'utilisation, en chiffres, de vos impôts locaux…

Si la redevance incitative et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sont bien connues pour financer le service de gestion des déchets, il n'est pas toujours évident de savoir comment sont réparties les recettes des autres impôts que perçoit la CCBG, tels que la part intercommunale de la taxe d'habitation et des taxes foncières bâtie et non bâtie. C'est pourtant grâce à cet impôt local que la communauté de communes du Béarn des gaves peut proposer des services diversifiés et de qualité à sa population. Quelques illustrations de l'usage des deniers publics…

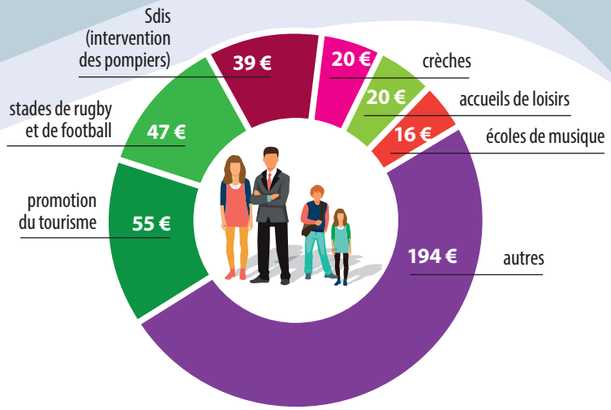

Pour une famille du territoire de 4 personnes, constituée de 2 adultes et de 2 enfants, qui règle 391 € dans la colonne «part intercommunale» de son avis d'imposition, voici la répartition de l'emploi qu'il est fait de cette somme pour financer le bon fonctionnement de certains des différents services qu'elle peut être amenée à utiliser très régulièrement.

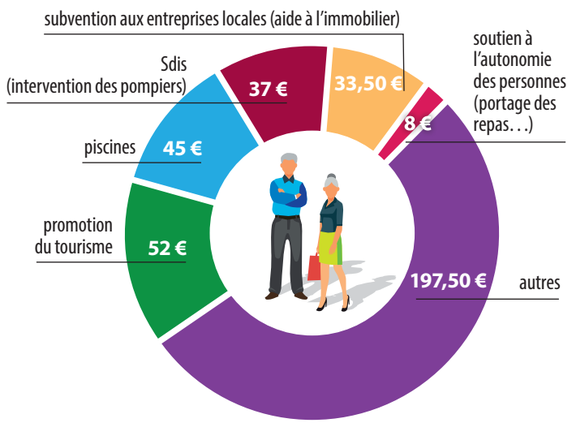

De la même façon, les 373 € d'impôt local intercommunal payés par un couple de 2 personnes en retraite résidant dans l'une des 53 communes du Béarn des gaves permettront de financer un nombre important de services, dont, entre autres, ceux mis quasi quotidiennement à leur disposition.

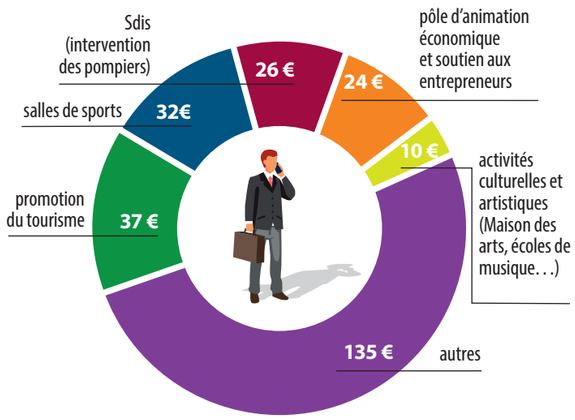

Enfin, pour un jeune créateur d'entreprise qui a fait le choix de s'installer dans le périmètre de la CCBG et réglant 264 € de part intercommunale d'impôts locaux, il est important de savoir que ce montant va offrir la possibilité à la Communauté de communes de payer l'organisation d'un grand nombre de services intercommunaux, parmi lesquels certains dont il aura forcément tôt ou tard besoin. ■

L'organigramme des agents de la CCBG

Marie-Rose Basterreix
Directrice générale des services

Depuis le mois de janvier 2018, la communauté de communes du Béarn des gaves compte 64 agents, répartis dans 5 services différents et placés sous les bons auspices de Marie-Rose Basterreix. Ils œuvrent tous de concert pour offrir des prestations de qualité aux presque 20 000 administrés du territoire…

DIRECTION

Marie-Rose Basterreix

RESPONSABLES DE SERVICE

- Technique — **Thierry Dussarrat**
- Enfance, Musique, Association et Social — **Danièle Cinqualbres**
- Économie, Tourisme et Agriculture — **Stéphanie Philippe**
- Administration générale et Marchés publics — **Marie-Élise Jay**
- Environnement — **Marie-Rose Basterreix**

SERVICES

Technique

Responsable adjoint : **Régis Lepage**

Chef d'équipe de Navarrenx : **Marc Larralde**

Chef d'équipe de Salies-de-Béarn : **Denis Marzat**

Agents techniques : **Christian Barras, Colette Blanc, Bertrand Bonnecaze-Lasserre, Michel Capdevielle, Samantha Cathala, Fabien Chague, Humberto Faria-Fernandes, René Hérou, Patrice Jouanlong-Bernadou, Jonathan Lahoun, Vincent Lantiat, Laurent Monart, Bertrand Soulé et Corinne Victoria**

Enfance, Musique, Association et Social

ACCUEIL DE LOISIRS
Directrices : **Laëtitia Dauboin** (MAD*) **et Monique Roget**
Animatrices : **Nadège Hili et Élodie Persillon**
Animateur sportif : **Cyril Cazeaux-Prétel**

ÉCOLE DE MUSIQUE
Directeur : **Mathieu Nogaro**
Secrétaire : **Françoise Le Goc**
Professeurs : **Fanny Chatelain, Véronique Guilhorre, Damien Guille, Florian Martin, Pascal Mathis, Maïlys Nougué, Mathieu Nogaro, Claire Pendanx-Duhieu et Mathieu Prat**

INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE
Thierry Barbero

ANIMATION GÉNÉRALE
Élodie Laplasse

Économie, Tourisme et Agriculture

Agent de développement économique local : **Oriana Cazalas**

Administration générale et Marchés publics

MARCHÉS PUBLICS
Marie-Élise Jay

ACCUEIL ET COMMUNICATION
Marie-Pierre Hiriart

FINANCES
Fatima Kanane et Élise Pons

PERSONNEL
Françoise Arangoïs

URBANISME
Émilie Marmagne (MAD*)

Environnement

Chargée de mission : **Marie Hiriart**

Technicien : **Gilles Dumur**

Responsable de collecte : **Mathieu Chedozeau**

Agents de collecte : **Jérôme Bourges, Vincent Chedozeau, David Dufau, Taoufik El Alami, Jacques Labat, Jean-Marc Lancestremère, Patrick Nouvelot, Jean-François Pié, Raphaël Sarrailh et Nicolas Saint-Pé**

Gardiens de déchetteries : **Valentin Barace, Marie-Hélène Darrieulat et Jean-Luc Messager**

COORDONNÉES

- dst@ccbearndesgaves.fr
- enfance.jeunesse@ccbearndesgaves.fr
- contact@espace-station.fr
- administration@ccbearndesgaves.fr
- environnement@ccbearndesgaves.fr

*MAD : personnel mis à disposition

La CCBG près de chez vous…

Un territoire à taille humaine innervé de services de proximité au public, tel est le fondement de notre toute jeune Communauté de communes, ardemment défendu par les élus locaux qui l'ont bâtie. Retrouvez, sur ces deux pages, tous les services mis à votre disposition sur le territoire de la CCBG, au plus proche de votre domicile...

CYBER-BASE : pour un accompagnement en informatique adapté à vos besoins…

Pour vous accueillir et vous informer : **Thierry Barbero**
Adresse courriel : **cyberbase@ccbearndesgaves.fr**

SITE DE NAVARRENX
Ouvert le mercredi, de 9h à 13h, et le vendredi, de 14h à 19h
Rue de la Fontaine - 64190 NAVARRENX
Tél. : **05 59 66 22 19**

SITE DE SALIES-DE-BÉARN
Ouvert le jeudi, de 14h à 19h, et le samedi, de 14h à 18h
Maison des Services - 2, avenue Al Cartéro
64270 SALIES-DE-BÉARN
Tél. : **05 59 38 11 70**

SITE DE SAUVETERRE-DE-BÉARN
Ouvert le mardi, de 14h à 19h, et le samedi, de 9h à 13h
Maison Rospide - Place royale
64390 SAUVETERRE-DE-BÉARN
Tél. : **05 59 38 50 36**

OFFICE DE TOURISME : le petit + du Béarn des gaves !

Directrice : **Cécile Bergez-Casalou**
Adresse courriel : **contact@bearndesgaves.com**
Site Internet : **www.tourisme-bearn-gaves.com**
Les horaires d'ouverture de chacun des sites fluctuent selon les saisons…

SITE DE NAVARRENX
2, place des Casernes - 64190 NAVARRENX
Tél. : **05 59 38 32 85**

SITE DE SALIES-DE-BÉARN
18, place de la Trompe - 64270 SALIES-DE-BÉARN
Tél. : **05 59 38 00 33**

SITE DE SAUVETERRE-DE-BÉARN
Maison Rospide - Place royale - 64390 SAUVETERRE-DE-BÉARN
Tél. : **05 59 38 32 86**

SERVICE RÉSERVATIONS
Adresse courriel : **resa@bearndesgaves.com**
Tél. : **05 59 38 32 82**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : travailler et coproduire autrement…

PÔLE D'ANIMATION ÉCONOMIQUE LA STATION
Zone artisanale de Lasgourgues - RD 27
64390 SAUVETERRE-DE-BÉARN
Adresse courriel : **contact@espace-station.fr**
Site Internet : **www.espace-station.fr**

Agent de développement économique local :
Oriana Cazalas
Adresse courriel : **oriana@espace-station.fr**
Tél. : **05 59 09 46 31**

Responsable de service :
Stéphanie Philippe
Adresse courriel : **contact@espace-station.fr**
Tél. : **05 59 09 14 41 - 06 85 05 28 46**

TRÈS JEUNES ENFANTS : pour un accueil diversifié et de qualité…

CRÈCHES LOUS PETITOUS
Adresse courriel : **bureaulouspetitous@gmail.com**
Bourg – 64270 AUTERRIVE - Tél. : **05 59 09 41 67**
Rue Félix-Pécaut - 64270 SALIES-DE-BÉARN - Tél. : **05 59 65 02 37**

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) LES P'TITS LUTINS
Siège social à Sauveterre-de-Béarn, mais interventions régulières à Navarrenx et Salies-de-Béarn
Rue Muthular - 64390 SAUVETERRE-DE-BÉARN
Adresse courriel : **association-petits-lutins@orange.fr**
Tél. : **05 59 38 90 60**

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, ENFANCE, JEUNESSE, ASSOCIATIONS ET ACTIONS SOCIALES : des services proches des administrés au quotidien…

Responsable de service : **Danièle Cinqualbres**
Adresse courriel : **enfance.jeunesse@ccbearndesgaves.fr**
Tél. : **05 59 66 09 40** (Navarrenx)
05 59 38 30 46 (Salies-de-Béarn)

ANIMATEUR SPORTIF :
Cyril Cazeaux-Prétel
Adresse courriel : **sports.animation@ccbearndesgaves.fr**
Tél. : **05 59 38 30 46** (Salies-de-Béarn)

MUSIQUE ET DANSE : pour un enseignement multiple…

ASSOCIATION MUSIQUE ET DANSE,
présidée par **Maïté Martinez**
Enseignement musical et ateliers de danse, avec 7 enseignants
Coordinateur : **Matiu Dufau**
Espace culture - Avenue de Mourenx - 64190 NAVARRENX
Adresse courriel : **dmnavarrenx@gmail.com**
Tél. : **06 80 18 18 27**

ASSOCIATION SAUVETERRE ESPACE CULTUREL (ASEC),
présidée par **Annie Casamayor**
Enseignement musical, ateliers de danse et d'arts plastiques, avec 11 enseignants
Coordinateur : **Florian Martin**
Maison des arts - 4, rue du Pasteur Rennes - Route d'Oraàs
64390 SAUVETERRE-DE-BÉARN
Adresse courriel : **asec64@gmail.com**
Tél. : **05 59 67 30 71**

ÉCOLE DE MUSIQUE DE SALIES-DE-BÉARN
Enseignement musical, avec 9 enseignants
Directeur : **Mathieu Nogaro**
École de musique - 2, avenue de la Gare
64270 SALIES-DE-BÉARN
Adresse courriel : **ecole.musique.salies@ccbearndesgaves.fr**
Tél. : **05 59 38 10 70**

CENTRES DE LOISIRS : pour des activités au plus proche de chez vous…

ALSH DE NAVARRENX
Directrice : **Monique Roget**
Espace Jeunesse - Chemin des lauriers - 64190 NAVARRENX
Adresse courriel : **alsh.navarrenx@ccbearndesgaves.fr**
Tél. : **05 47 72 51 97** - **06 80 18 18 87**

ALSH DE SAUVETERRE-DE-BÉARN
Directrice : **Mailis Comets**
Club de tennis et collège la reine Sancie
Avenue Jean-Récapet - 64390 SAUVETERRE-DE-BÉARN
Adresse courriel : **alsh.sauveterredebearn@gmail.com**
Tél. : **05 59 38 59 36** - **07 68 54 37 04**

ALSH « GRAINES DE SEL », À SALIES-DE-BÉARN
Directrice : **Laetitia Dauboin**
Stade Al Cartero - Chemin du Padu - 64270 SALIES-DE-BÉARN
Adresse courriel : **alsh.salies@ccbearndesgaves.fr**
Tél. : **05 59 09 38 46** - **06 78 68 02 41**

COLLECTE DES DÉCHETS : un interlocuteur dédié pour chacun de vos besoins…

POUR UNE INFORMATION SUR LE TRI :
Emilie Labarbe et **Elorri Larçabal**
(ambassadrices du tri Bil Ta Garbi)
Adresse courriel : **emilie.labarbe@biltagarbi.fr**
Tél. : **06 87 99 73 65**
Adresse courriel : **elorri.larcabal@biltagarbi.fr**
Tél. : **06 45 48 88 18**

POUR UN PROBLÈME DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DU TRI SÉLECTIF :
Mathieu Chedozeau
Adresse courriel : **collecte@ccbearndesgaves.fr**
Tél. : **05 59 38 30 46** (Salies-de-Béarn) - **07 84 26 60 44**

POUR TOUTE QUESTION PORTANT SUR LA REDEVANCE INCITATIVE ET/OU SA FACTURATION :
Marie Hiriart (en remplacement de **Marie Caillol**)
Adresse courriel : **environnement@ccbearndesgaves.fr**
Tél. : **05 59 66 09 42** (Navarrenx)
05 59 38 30 46 (Salies-de-Béarn) - **07 84 26 60 52**

POUR UN CHANGEMENT DE BACS, DE PROPRIÉTAIRE OU DE LOCATAIRE, UN EMMÉNAGEMENT OU UN DÉMÉNAGEMENT : Gilles Dumur
Adresse courriel : **technique.environnement@ccbearndesgaves.fr**
Tél. : **05 59 66 07 65** (Navarrenx)
05 59 38 30 46 (Salies-de-Béarn) - **07 88 60 47 43**

DÉCHETTERIE DE CASTAGNÈDE
Ouverte les lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14h à 18h, et le samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
Route de Caresse - 64270 CASTAGNÈDE
Tél. : **05 59 38 38 00**

DÉCHETTERIE DE MÉRITEIN
Ouverte le lundi, de 14h à 18h, et les mercredi et samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
3, chemin de Barlet - 64190 MÉRITEIN
Tél. : **05 59 66 50 42**

DÉCHETTERIE DE SAUVETERRE-DE-BÉARN
Ouverte les lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
Quartier de la Gare - 64390 SAUVETERRE-DE-BÉARN
Tél. : **05 59 38 98 19**

SERVICES TECHNIQUES : pour un entretien efficace des équipements sportifs et culturels, et des bâtiments communautaires...

Responsable de service : **Thierry Dussarrat**
Adresse courriel : **dst@ccbearndesgaves.fr**
Tél. : **05 59 38 30 46** (Navarrenx et Salies-de-Béarn)

LE CHÂTEAU DE BERGERAS, À LÉREN

C'est Léren, le plus occidental des villages de notre territoire, qui a été tiré au sort par la commission Communication et Numérique pour illustrer la dernière page de ce premier numéro de notre magazine. Il en sera ainsi pour chaque nouvelle édition, une main innocente mettant à chaque fois à l'honneur une nouvelle commune parmi les 53 que compte la CCBG. Ancien siège de la justice seigneuriale du duché de Gramont, la bâtisse du XVe siècle qui figure sur notre cliché, avec sa tour carrée en angle, trône fièrement au centre de Léren.

Abitain
Andrein
Angous
Araujuzon
Araux
Athos-Aspis
Audaux
Auterrive
Autevielle-St-Martin-Bideren
Barraute-Camu
Bastanès
Bérenx
Bugnein
Burgaronne
Carresse-Cassaber
Castagnède
Castetbon
Castetnau-Camblong
Charre
Dognen
Escos
Espiute
Gestas
Guinarthe-Parenties
Gurs
L'Hôpital-d'Orion
Jasses
Laàs
Labastide-Villefranche
Lahontan
Lay-Lamidou
Léren
Méritein
Montfort
Nabas
Narp
Navarrenx
Ogenne-Camptort
Oraàs
Orion
Orriule
Ossenx
Préchacq-Navarrenx
Rivehaute
Saint-Dos
St-Gladie-Arrive-Munein
Saint-Pé-de-Léren
Salies-de-Béarn
Sauveterre-de-Béarn
Sus
Susmiou
Tabaille-Usquain
Viellenave-de-Navarrenx

Communauté de Communes du **Béarn des Gaves**
terre de partage

TROIS SITES À VOTRE SERVICE…

NAVARRENX : permanence administrative et service environnement
Ouvert les mardi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le mercredi, de 9h à 12h
14, rue Saint-Germain - 64190 NAVARRENX / Tél. : **05 59 66 07 65**

SALIES-DE-BÉARN : siège administratif
Ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
289, route d'Orthez - 64270 SALIES-DE-BÉARN
Adresse courriel : **accueil@ccbearndesgaves.fr** / Tél. : **05 59 38 30 46**

SAUVETERRE-DE-BÉARN : permanence administrative
Ouvert les mardi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Maison Rospide - Place royale - 64390 SAUVETERRE-DE-BÉARN / Tél. : **05 59 38 89 10**

Pour plus d'informations, rejoignez-nous sur notre nouveau site Internet :
www.ccbearndesgaves.fr